

Positionspapier

Initiator*innen: Comité directeur JS Suisse (beschlossen am: 27.03.2021)

Titel: **Solidaire et socialiste : pour l'agriculture de demain !**

Antragstext

1 Aujourdhui, en Suisse, l'agriculture est le domaine où les conditions de
2 travail sont parmi les plus difficiles ou, autrement dit, un des pires domaines
3 dans lesquels travailler. La charge de travail, la précarité et le cadre
4 économique de notre agriculture conduisent à des situations dramatiques. Les
5 paysan·e·s souffrent de burn-out, croulent sous les dettes et les paiements
6 directs ne suffisent de loin pas à leur assurer une existence digne. Les petites
7 exploitations agricoles sont soumises à une pression financière énorme, tant par
8 la charge des dettes qui pèsent sur elles que par la forte concurrence exercée
9 par les grandes exploitations, les géants de la distribution et la
10 libéralisation des marchés internationaux. En Suisse, 4 exploitations agricoles
11 ferment chaque jour, et la pression qui est mise sur les paysan·ne·s a tendance
12 à s'accroître.

13 L'agriculture est fortement subventionnée, en raison de son caractère essentiel
14 dans l'approvisionnement en nourriture, les services environnementaux ou encore
15 pour l'entretien du paysage. Pourtant, les paiements directs accordés par la
16 Confédération ne touchent pas directement leur cible. Au lieu d'aider les
17 paysan·ne·s mis·es sous pression par le marché, 50% des paiements directs sont
18 captés par les chaînes de transformation et de distribution. Ainsi, l'argent de
19 la Confédération ne sert pas à aider les travailleuses et travailleurs mis sous
20 pression mais bien à contribuer aux profits de Coop, Migros et autres.

21 L'agriculture est pourtant une profession essentielle, qui doit tirer son
22 épingle du jeu pour produire en suffisance et de manière éthique et écologique
23 les denrées alimentaires pour toutes et tous.

24 Ce papier de position a pour but de dresser le tableau de l'agriculture suisse,
25 et de proposer une alternative socialiste afin de présenter une vision durable
26 et solidaire de l'agriculture, qui place l'humain au centre et non plus les
27 profits de quelques-un·e·s.

28 **Quelles conditions de travail dans l'agriculture** 29 **suisse ?**

30 Aujourd'hui encore, les employé·e·s du secteur agricole ne sont pas soumis·e·s à
31 la loi sur le Travail (LTr). Les règles que nous connaissons, notamment sur le
32 temps de travail, les jours fériés ou encore les vacances ne s'appliquent donc
33 pas au secteur agricole. En plus de cela, il n'existe pas de convention
34 collective de travail (CCT) au niveau national, et les quelques CCTs qui
35 existent accordent des conditions insuffisantes pour permettre de vivre
36 dignement. Les conditions de travail sont régies par des contrats-types de
37 travail (CTT), qui sont des contrats non contraignants édictés sur le plan
38 cantonal. Cela induit une grande difficulté d'organisation au sein de la
39 branche, et le fait qu'il existe 26 réglementations différentes pèse toujours en
40 défaveur des employé·e·s.

41 **Horaires de travail astreignants et bas salaires**

42 En effet, alors que la durée du travail inscrite dans les CTTs est de 53 heures
43 par semaines, la réalité du terrain montre que les employé·e·s agricoles
44 travaillent en moyenne près de 58 heures par semaine. Impossible de le faire
45 sans heures supplémentaires, travail du samedi et même du dimanche, et en
46 enchaînant des journées de travail avec très peu de pauses payées. En plus des
47 horaires astreignants, le salaire minimum moyen est de 14 francs de l'heure, ce
48 qui ne permet absolument pas de mener une vie digne, puisqu'un·e employé·e
49 agricole touche un salaire oscillant entre 2000 et 2500 francs par mois après
50 déduction des frais de repas et de logement (auxquels il est difficile de se
51 soustraire lorsque qu'on passe près de 60 heures par semaine sur son lieu de
52 travail). Les salaires réels des employé·e·s agricoles ont même diminué ces
53 dernières années, car l'augmentation du coût de la vie n'est pas prise en compte
54 dans le calcul des augmentations de salaire.

55 **Forte pression du marché libéral**

56 La situation des petit·e·s agriculteur*trices n'est pas meilleure. Environ 4
57 exploitations ferment chaque jour dans notre pays, symbole du profond malaise de
58 la branche. La raison principale est la forte pression économique appliquée par

59 le marché, par les politiques de libre-échange ainsi que par la forte
60 concurrence que représente les grandes exploitations contre les petites. Les
61 agriculteurs et agricultrices sont soumis·e·s à un stress croissant, et cela se
62 répercute dans les statistiques sur leur santé. 12% des agriculteur*trices
63 admettent souffrir d'un burn-out : c'est deux fois plus que pour le reste de la
64 population suisse. En outre, la profession connaît une triste vague de suicide.
65 Le nombre de paysan·ne·s ayant commis un suicide a doublé entre 2009 et 2015.
66 Selon une étude menée sur l'agriculture suisse, c'est la perte de la valeur
67 économique qui semble être vécue par les paysan·es comme une négation de la
68 valeur fondamentale de la profession¹. Cette détresse sociale doit être prise au
69 sérieux, surtout dans l'optique d'enfin admettre que la politique de paiements
70 directs actuelle ne suffit pas.

71 Les difficultés économiques de la branche sont illustrées par la diminution du
72 nombre d'employé·e·s agricoles. Alors que 115'000 personnes travaillaient dans
73 le secteur agricole suisse en l'an 2000, elles et ils n'étaient plus que 85'000
74 en 2018². Ce développement pourrait ne pas être une mauvaise chose, car l'emploi
75 de nouvelles machines agricoles permet de déployer les ressources humaines de
76 manière plus efficace. On suppose toutefois que la pression sur les prix conduit
77 à une augmentation de la charge de travail par personne.

78 **Le statut encore plus précaire des personnes migrantes et** 79 **des femmes**

80 La proportion de travailleur*euses étranger·ère·s est en augmentation, et avec
81 elle le travail au noir. Même si l'Union Suisse des Paysans a toujours nié
82 l'emploi de travailleur*euses non déclaré·e·s, des études montrent que 8000
83 personnes sont concernées par le travail au noir dans la branche, en grande
84 majorité des migrant·e·s. Ces travailleur*euses ne disposent d'aucun droit en
85 Suisse, ni d'une protection contre les licenciements ou encore contre le non-
86 paiement des salaires, etc.

87 Les femmes sont également fortement touchées par la précarité de la paysannerie.
88 Elles occupent bien souvent une place centrale dans les exploitations agricoles
89 familiales en assumant l'immense majorité du travail de care, le travail
90 ménager, tout en partageant en plus de cela le travail agricole. Tout ce travail
91 non salarié ne leur permet pas d'indépendance, ni de prévoyance vieillesse. D'un
92 autre côté, ce sont souvent les femmes qui vont les premières chercher du
93 travail hors de l'exploitation pour apporter des revenus annexes nécessaires à
94 la survie de leur ménage. Ces multiples contraintes les poussent dans une plus
95 importante situation de dépendance que les hommes, et elles sont encore plus
96 touchées qu'eux par le burn-out. Ces problématiques sont notamment thématiques
97 par l'Union suisse des Paysannes et des Femmes rurales qui a, en 2019, exprimé

98 des revendications claires dans le cadre de la Grève des Femmes*. Le travail non
99 rémunéré ainsi que la dépendance financière des paysannes aux paysans doivent
100 cesser.

101 La JS Suisse revendique donc à court terme :

- 102 • Les employé·e·s agricoles doivent enfin être soumis·e à la Loi sur le travail
- 103 ;
- 104 • Un salaire minimal de 5000 francs pour les travailleurs et travailleuses de
- 105 l'agriculture ;
- 106 • Des horaires de travail décents ;
- 107 • La légalisation de tou·te·s les travailleur·euses en situation illégale ;
- 108 • Un salaire et donc une protection sociale pour les femmes paysannes ;
- 109 • La hausse globale de la rente AVS minimale afin d'améliorer la situation des
- 110 paysannes retraitées.

111 **Analyse économique de l'agriculture en Suisse**

112 Si l'agriculture représente moins de 1% du PIB de notre pays, elle emploie tout
113 de même plus de 150'000 personnes dans plus de 40'000 exploitations. Le nombre
114 de personnes actives est constamment à la baisse depuis de nombreuses
115 décennies³. En matière d'auto-provisionnement⁴, l'agriculture suisse est
116 capable de produire près de 100% des denrées alimentaires d'origine animale, et
117 environ 40% des denrées alimentaires végétales, pour un taux d'auto-
118 approvisionnement de 58% en 2018⁵. La production réglementée sur le sol
119 helvétique entraîne également des exportations de denrées agricoles (afin de
120 respecter certains quotas de production, mais également par pur intérêt
121 commercial), qui ont des conséquences dévastatrices pour les agricultrices et
122 agriculteurs du Sud global. Cela crée un cercle vicieux où la production suisse
123 est exportée au lieu d'être consommée sur place, et où l'on importe en
124 conséquence des produits étrangers pour pallier les manques créés
125 artificiellement en Suisse. Cela favorise à terme la spéculation sur les
126 matières premières, dont les effets néfastes ont déjà largement été démontrés⁶.

127 **Développement des grandes exploitations aux dépens des** 128 **agricultrices et agriculteurs**

129 Nous pouvons relever quelques tendances qui s'opèrent dans l'économie agricole.
130 Depuis plus de 40 ans, les surfaces agricoles ont peu évolué, si bien que la
131 Suisse est parmi les pays européens avec le moins de surface agricole utile par
132 habitant·e. Dans le même temps, le nombre d'exploitations a baissé de 54%, et le
133 nombre d'emplois également dans des proportions quasi équivalentes, représentant

134 une forte perte de savoir-faire et de connaissances techniques⁷. L'élevage
135 intensif et les (très) grandes exploitations se développent, si bien que la
136 taille moyenne d'une exploitation agricole a doublé depuis les années 1970,
137 poussée par la pression financière, la mécanisation et les projets
138 technologiques, qui ont remplacé le travail pénible effectué jusqu'alors par les
139 agricultrices et agriculteurs.

140 Ainsi, cette évolution a profité aux grandes exploitations qui disposaient du
141 capital nécessaire pour améliorer leur outillage et leur production. Ceci a eu
142 pour effet pervers d'augmenter drastiquement l'endettement dans le monde
143 agricole. À titre indicatif, entre 2010 et 2016, l'endettement par hectare a
144 augmenté d'environ 20% pour atteindre 31'316 CHF. Or, pour faire face aux
145 grandes exploitations de l'agrobusiness, les petites exploitations sont forcées
146 d'investir pour moderniser leurs équipements, amassant toujours plus de dettes
147 et rendant la viabilité de ces exploitations toujours plus précaire. Cet état de
148 fait a des conséquences dévastatrices pour les agricultrices et agriculteurs,
149 qui peinent à trouver un sens dans leur travail si celui-ci ne résulte que sur
150 des dettes et des difficultés financières.

151 **Les leviers économiques de soutien à l'agriculture**

152 La Suisse soutient l'agriculture par deux axes principaux : premièrement, les
153 subventions et deuxièmement, la politique douanière.

154 Les montants des subventions se classent en trois axes principaux : paiements
155 directs, soutien de la production et de la vente, et amélioration des bases de
156 production et mesures sociales. Mis ensemble, ces montants représentent environ
157 60% des revenus agricoles en Suisse. Pourtant, ces montants ne bénéficient pas
158 aux agricultrices et aux agriculteurs : la moitié des subventions distribuées
159 par la Confédération est accaparée par les chaînes de transformation et de
160 distribution. Au lieu de soutenir l'agriculture, nous engraissons les profits
161 des grandes enseignes, telles que Migros ou Coop, qui possèdent de nombreuses
162 entreprises de transformation et imposent des prix invivables aux agricultrices
163 et aux agriculteurs, qui deviennent en conséquence encore plus dépendants de ces
164 subventions.

165 C'est là qu'entre en jeu le deuxième axe de protection de l'agriculture en
166 Suisse : la protection douanière. Pour bien comprendre l'absolue nécessité de la
167 protection douanière, il faut garder en tête que si l'agriculture suisse produit
168 principalement pour le marché suisse, le taux d'auto-provisionnement reste lui
169 inférieur à 60 %. Il est donc nécessaire de protéger les agriculteurs et
170 agricultrices suisses, qui doivent respecter des critères relativement rigoureux
171

172 s'ils veulent toucher les subventions de l'État, face aux effets pervers du
173 libre marché.

173 Cela engendre une différence de coûts évidente : des denrées produites en Suisse
174 sous des conditions strictes seront plus chères sur le marché que celles
175 produites ailleurs, sans critères, à des coûts de production bien inférieurs.
176 Ainsi, des normes existent sur les quotas d'importation de certains produits ou
177 sur les normes que ces derniers doivent atteindre pour être importés en Suisse.

178 **Pressions néfastes de la grande distribution et des** 179 **importations**

180 Ces leviers doivent être conservés et développés pour assurer la survie de
181 l'agriculture suisse, tant que nous nous trouvons encore dans l'actuelle
182 construction capitaliste d'État-nation. Les agricultrices et agriculteurs
183 subissent aujourd'hui deux pressions lourdes. La première est celles des grandes
184 chaînes de distribution, évoluant dans un marché oligopolistique, qui fixent des
185 prix bas en se garantissant une marge copieuse lors de la revente une fois les
186 produits transformés. La seconde est celle des produits étrangers importés, qui,
187 malgré quelques réglementations douanières, sont une concurrence déloyale aux
188 produits helvétiques. La situation est ubuesque : les subventions sont
189 détournées, les prix de vente abusivement bas sont contrôlés par les géants de
190 la distribution et de la transformation qui s'assurent des marges copieuses tout
191 en bénéficiant des subventions de l'État, et les produits qui ne trouvent pas
192 grâce sur le marché helvétique sont poussés à l'exportation, nuisant aux marchés
193 extérieurs. Tout un symbole de l'absurdité du marché dans l'agriculture. Un
194 exemple parmi tant d'autres de l'absurdité de ce système est le vin : les vins
195 étrangers importés en Suisse le sont à des prix défiant toute concurrence
196 nationale (près de 40% des vins importés le sont à moins de 1,50 CH le litre).
197 En conséquence, les vins suisses perdent de lourdes parts de marchés et ne
198 représentent plus que 35 % des ventes⁸. La solution proposée actuellement aux
199 productrices et producteurs est d'exporter.

200 La JS Suisse revendique donc à court et moyen terme :

- 201 • L'introduction d'un moratoire de cinq ans sur la baisse des prix d'achat entre
202 les agriculteur*ices, et la grande distribution et les entreprises de
203 transformation
- 204 • Le développement de plateformes d'échange direct entre producteurs*trices et
205 consommateurs*trices ;
- 206 • L'augmentation des subventions directes à l'intention des structures agricoles
207 régionales à taille humaine ;

- 208 • L'interdiction de la spéculation sur les denrées alimentaires
- 209 • Un droit de préemption de l'État en cas d'abandon d'une exploitation agricole,
- 210 avec droits préférentiels pour les familles et les employés ;
- 211 • La hausse des droits de douane à l'importation pour les produits qui ne
- 212 peuvent être compétitifs en raison d'une production étrangère trop bon marché.

213 **Effets de l'agriculture sur le climat et**

214 **l'environnement**

215 Aujourd'hui, l'agriculture est responsable de 14.2% des émissions de gaz à effet
216 de serre en Suisse. La majorité (56%) de ces émissions provient de l'élevage.
217 S'y ajoutent les émissions de protoxyde d'azote issues de l'utilisation des sols
218 agricoles, et les émissions dues au stockage du fumier. Ces émissions ont baissé
219 de 10% depuis 1990, essentiellement en raison de la diminution du nombre de
220 bovidés et de l'amélioration de méthodes de production.

221 Les émissions issues de l'élevage de bovidés ne peuvent être réduites que
222 jusqu'à un certain point sans faire baisser la taille du cheptel suisse. Il est
223 donc indispensable de réduire l'élevage de bétail, et donc la production de
224 produits animaux. Il existe également des mesures techniques pour réduire les
225 émissions et l'alimentation des animaux, qui peut également contribuer à la
226 réduction des émissions. La formation d'humus permet de capturer le carbone, et
227 donc de réduire les émissions supplémentaires. Une autre mesure consiste à
228 arrêter la surfertilisation.

229 Ces mesures, qui peuvent réduire les émissions de l'agriculture, sont urgemment
230 nécessaires et doivent immédiatement être mises en place si l'on veut atteindre
231 zéro émission nette d'ici 2030 et répondre aux objectifs de l'accord de Paris
232 sur le climat. Ces mesures impliquent des coûts et des efforts, et doivent être
233 soutenues par toute la société car la mise en place d'une agriculture durable et
234 respectueuse du climat incombe à la société dans son ensemble. Cela sera
235 également profitable à l'agriculture elle-même, car elle est déjà actuellement
236 fortement impactée par le changement climatique. Le manque d'eau, la sécheresse
237 des sols, la fréquence accrue des phénomènes climatiques extrêmes et la hausse
238 de la température moyenne remettent fondamentalement en question la production
239 actuelle. Les canicules de ces dernières années, tout particulièrement celle de
240 2018, nous ont déjà montré à quel point l'agriculture locale est menacée par la
241 crise climatique.

242 La JS Suisse revendique donc à court terme :

- 243 • Une agriculture extensive pour la constitution d'humus ;
- 244 • Une alimentation optimale des animaux d'élevage, et l'application de moyens

245 techniques pour réduire les émissions ;
246 • La promotion d'une agriculture qui apporte des solutions à la crise climatique
247 ;
248 • L'interdiction de l'utilisation de l'argent des contribuables dans la
249 promotion de produits animaux.

250 **Utilisation néfaste de pesticides et menace de** 251 **la biodiversité**

252 Depuis l'invention de l'agriculture, des mesures sont mises en place pour
253 protéger les plantes cultivées des influences du monde extérieur. Nous avons et
254 avons encore besoin de ces mesures pour que l'agriculture puisse nourrir
255 l'humanité. Cependant, l'usage de pesticides de synthèse menace non seulement la
256 biodiversité, mais aussi la santé humaine. Une interdiction des pesticides de
257 synthèse est donc une mesure nécessaire, mais qui ne doit pas intervenir seule.
258 D'une part, il est nécessaire de soutenir l'agriculture, et d'autre part,
259 l'accès à des denrées alimentaires saines et abordables doit être garanti pour
260 toutes et tous. L'utilisation de l'ingénierie génétique pourrait avoir une
261 contribution à apporter, mais seulement après une recherche et des tests en
262 profondeur, le tout entre des mains publiques. En outre, l'usage d'OGM ne doit
263 pas contribuer à rendre les paysan·ne·s dépendant·e·s des entreprises de
264 production de semences par le biais des licences.

265 En plus de la crise climatique menace également une crise de la biodiversité,
266 soit l'extinction irréversible de millions d'espèces animales dans les
267 prochaines décennies. Cette perte détruira des écosystèmes entiers, et
268 s'accompagnera de conséquences sans précédent sur le monde entier. Après les
269 cinq précédentes extinctions de masse connues, il a fallu des millions d'années
270 pour que la nature s'en remette. Cette extinction est due à la destruction des
271 habitats et à l'introduction de poisons dans la nature. La biodiversité ne peut
272 prospérer en monoculture ; une agriculture écologique ayant pour but la
273 préservation de la biodiversité est nécessaire. Cela concerne également les
274 surfaces qui ne sont pas exploitées afin de laisser suffisamment d'espace à la
275 nature.

276 L'agriculture n'a de loin pas qu'un impact négatif sur l'environnement ; au
277 contraire, dans de nombreuses régions, elle assure une énorme biodiversité. Les
278 alpages, avec leur énorme biodiversité, n'existeraient pas sans le travail
279 souvent difficile de l'agriculture alpine. Cependant, une agriculture qui se
280 soucie de la biodiversité est en opposition totale à la maximisation du profit
281 par les monocultures et l'usage de pesticides. Tant que l'agriculture sera
282 soumise à la pression de la concurrence, la production durable restera un

283 domaine de niche. Il est décevant que le plus gros représentant du domaine de
284 l'agriculture, l'Union suisse des paysans (USP), s'oppose à toute législation
285 progressiste. Ce lobby agricole, formé surtout de grosses exploitations et
286 proche de l'UDC et du parti "Le Centre", agit clairement contre l'intérêt à
287 moyen et long terme de la majorité des agriculteur*ices.

288 La JS Suisse revendique donc à court terme :

- 289 • L'interdiction des pesticides de synthèse et protection de l'agriculture
- 290 intérieure par l'application des mêmes règles à l'importation ;
- 291 • La levée du moratoire sur l'ingénierie génétique et une recherche uniquement
- 292 dans des mains publiques ;
- 293 • La promotion des cultures mixtes et la compensation des coûts liés ;
- 294 • L'expansion des surfaces non cultivées.

295 **Notre vision : le système des trois piliers pour**

296 **une agriculture solidaire et socialiste**

297 La situation actuelle n'est pas satisfaisante. D'une part, l'agriculture
298 bénéficie de subventions étatiques, de paiements directs et d'autres privilèges
299 ; d'autre part, les détaillants agissent dans un oligopole⁹. Tout cela coûte
300 cher, génère beaucoup de bureaucratie, et ne parvient pas à assurer des
301 conditions décentes dans l'agriculture ou une participation démocratique. Une
302 alternative au système actuel est nécessaire.

303 Les objectifs pour une agriculture du futur en Suisse sont clairs : nous voulons
304 des denrées alimentaires et autres produits agricoles produits de manière
305 écologique. Il faut garantir que toute la population ait accès à ces produits en
306 quantités suffisantes. Parallèlement, nous voulons que les personnes qui
307 travaillent sur les exploitations agricoles bénéficient de bonnes conditions de
308 travail et d'une sécurité sociale. Ces conditions sont aujourd'hui
309 inatteignables au sein d'un système orienté vers le profit et organisé en
310 économie de marché. Une agriculture socialiste et démocratique est nécessaire.

311 Notre vision d'une agriculture socialiste et démocratique s'appuie sur trois
312 piliers : planification, production et distribution.

313 **Planification centralisée de l'agriculture**

314 La production agricole doit être planifiée de façon centralisée. Cela signifie
315 qu'une instance de planification centrale, contrôlée de manière démocratique,

316 devra, en se basant sur les besoins des années précédentes et les projections
317 pour les années suivantes, définir ce qui devra être produit par l'agriculture.
318 Les mandats issus de cette planification seront ensuite distribués aux
319 agriculteur*ices et aux exploitations agricoles en fonction de leurs capacités
320 et de leurs besoins. Celle ou celui qui remplira son mandat de production
321 bénéficiera d'une garantie d'achat. Les prix des produits commandés seront
322 établis de façon à couvrir totalement les coûts de production, afin que les
323 subventions ne soient pratiquement plus nécessaires. Les différents facteurs
324 liés au contexte (comme la géographie, les conditions climatiques, la
325 productivité) seront pris en compte, afin d'éviter toute guerre des prix
326 néfaste. Sinon, les mandats de production agricole peuvent être également
327 confiés à des agriculteur*ices employé·e·s par l'État (voir « production et
328 emploi »)

329 Cette planification centralisée définira également des objectifs sur plusieurs
330 années, qui concerneront par exemple les conséquences écologiques de la
331 production, c'est à dire la manière dont les émissions de gaz à effet de serre
332 issues de l'agriculture doivent être réduites. Elle traitera également de
333 questions fondamentales telles que le degré d'autosuffisance de la Suisse. Cette
334 forme de planification permet une participation démocratique et une utilisation
335 beaucoup plus efficace des ressources disponibles, et évite le gaspillage dû à
336 la surproduction actuelle et la concurrence inutile.

337 **Production et emploi**

338 Les biens agricoles continueront d'être produits par les agriculteur*ices.
339 Celles et ceux-ci disposeront de deux façons d'obtenir leurs revenus : les
340 agriculteur*ices et leurs employé·e·s pourront premièrement être engagé·e·s par
341 l'État. Elles et ils travailleront sur leur exploitation à remplir les mandats
342 de production qui leur auront été attribués, en échange d'un salaire juste. Leur
343 revenu sera assuré indépendamment du rendement, et elles et ils pourront
344 respecter les conditions de travail définies par la loi.

345 La production agricole pourra deuxièmement s'organiser en coopératives ou
346 travailler de manière indépendante (par exemple comme petite paysanne) plutôt
347 qu'auprès de l'État. Dans ce modèle de production, les exploitations recevront
348 également des mandats de production de l'État qu'elles devront remplir - celles-
349 ci ne seront cependant pas obligées de mobiliser toute la capacité de production
350 de l'exploitation si la coopérative ou le/la petit·e paysan·ne ne le souhaite
351 pas. Les mandats de production centralisée garantiront une sécurité à ces
352 exploitations, grâce aux prix définis et à la garantie d'achat. Parallèlement,
353 elles pourront également définir une production propre et la distribuer par
354 d'autres canaux. Il est clair que des conditions sociales et écologiques très

355 strictes devront être imposées aux producteur*ices non-étatiques par la
356 planification. Les surfaces agricoles devront également progressivement passer
357 en mains publiques. Elles seront ensuite mises à disposition des
358 agriculteur*ices à travers un droit de construction sans intérêt. L'octroi de
359 droits de construction tiendra bien sûr compte de qui a précédemment habité ces
360 terrains et y travaillé.

361 **Distribution démocratique**

362 Les biens agricoles produits passent des exploitations agricoles aux
363 consommatrice*eurs ou à la transformation selon un processus qui est
364 actuellement en grande partie contrôlé par les grandes entreprises pseudo-
365 démocratiques que sont Coop et Migros. Ces dernières exercent depuis des années
366 une pression sur les prix qu'elles payent aux producteur*ices, et dégagent ainsi
367 une marge considérable. Selon notre vision, la distribution des produits doit
368 également être organisée par l'État et soumise à un fort contrôle démocratique.
369 Les prix d'achat aux producteur*ices, définis à l'avance, seront respectés, la
370 garantie d'achat appliquée, et une distribution efficiente sur tout le
371 territoire sera mise en œuvre. On tiendra également compte des préférences des
372 consommateur*ices en fonction des régions, et on veillera à une répartition
373 équitable des produits. La structure responsable de la distribution définira
374 également quels produits seront importés de l'étranger, et en quelles quantités.
375 Afin que la production intérieure ne soit pas concurrencée par des produits
376 étrangers bénéficiant de coûts fixes plus bas, des taxes à l'importation seront
377 appliquées lorsque cela sera nécessaire. Des produits pourront également être
378 redistribués pour un prix inférieur à leur prix de production. Cela garantira
379 pour chacun·e l'accès à une alimentation saine et écologique, et permettra que
380 les biens intensifs en main d'œuvre, mais tout de même utiles, soient aussi
381 produits.

382 L'agriculture est un secteur extrêmement important : elle est indispensable à
383 l'approvisionnement de la population et comble le droit fondamental de l'humain
384 à une alimentation équilibrée, tout en remplissant un rôle important dans la
385 protection de l'environnement et l'entretien du paysage. Notre vision socialiste
386 de l'agriculture, basée sur les trois piliers mentionnés, assure que ni les
387 femmes, ni les hommes, ni la nature ne soient exploité·e·s, et garantit un usage
388 raisonnable des ressources naturelles. Il est grand temps de prendre un nouveau
389 départ !

390 -----

391 ¹ Forney, Buxtorf, 2018

392 ² Ce chiffre ne prend en compte que les employés agricoles et pas les paysans
393 indépendants.

394 ³ Agristat, L'agriculture suisse en chiffres, 2021, consulté en ligne :
395 <https://www.sbv-usp.ch/fr/service/agristat-statistique-de-lagriculture-suisse/>

396 ⁴ Le degré d'auto-provisionnement indique dans quelle mesure la demande
397 intérieure de denrées alimentaires peut être satisfaite par la culture et la
398 production en Suisse.

399 ⁵ Rapport agricole 2020, Taux d'auto-provisionnement, consulté en ligne :
400 [https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-](https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-approvisionnement)
401 [approvisionnement](https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-approvisionnement)

402 ⁶ La JS Suisse avait d'ailleurs lancé son initiative Stop à la spéculation pour
403 contrer ce système pervers.

404 ⁷ RTS, 40 ans d'évolution de l'agriculture suisse, 2019, consulté en ligne :
405 [https://www.rts.ch/info/suisse/9826101-40-ans-devolution-de-lagriculture-](https://www.rts.ch/info/suisse/9826101-40-ans-devolution-de-lagriculture-suisse.html)
406 [suisse.html](https://www.rts.ch/info/suisse/9826101-40-ans-devolution-de-lagriculture-suisse.html)

407 ⁸ Uniterre, Manifeste des paysannes et paysans suisses pour un marché juste et
408 équitable, 2019, consulté en ligne : [https://uniterre.ch/fr/thematiques/paysans-](https://uniterre.ch/fr/thematiques/paysans-paysannes-mobilisez-vous-manifeste-pour-un-marche-ju)
409 [paysannes-mobilisez-vous-manifeste-pour-un-marche-ju](https://uniterre.ch/fr/thematiques/paysans-paysannes-mobilisez-vous-manifeste-pour-un-marche-ju)

410 ⁹ On parle d'oligopole quand un petit nombre d'entreprises domine le marché, et
411 a donc une grande influence sur les prix et les méthodes de production.